NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 3 OCTOBRE 1883

Une revue du commerce de Charleston, Caroline du Sud, indique pour cette ville, une somme d'affaires de $75,000,000, l'an passé. Une foule d'entreprises nouvelles viennent de prendre naissance. Les fabriques de la localité ont employé 6500 personnes; la valeur de leurs produits a dépassé $9,259,000, et il n'est fabriqué et exporté 350,000 tonnes de phosphate. Les exportations de coton ont dépassé toutes celles des années précédentes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 2 octobre 1883.

Thermomètre de U. Dufour, Opticien, 14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
Lectures du matin	76	19
Midi	86	30
3 P. M.	90	32
6 P. M.	86	30

Mardi, 2 octobre 1883, 3 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta, Ga	86	Louisville, Ky	67
Augusta, Ga	90	Memphis, Tenn	82
Galveston, Tex	—	Mobile, Ala	81
Cairo, Ill	79	Montgomery, Ala	92
Chattanooga, Tenn	79	Nashville, Tenn	82
Cincinnati, O	61	New Orleans, La	88
Davenport, Iowa	58	Omaha, Neb	68
Dubuque, Iowa	58	Pittsburgh, Pa	61
Galveston, Texas	87	Savannah, Ga	90
Jackson	89	Shreveport, La	92
Keokuk, Iowa	59	St. Louis, Mo	64
Key West, Fla	88	St. Paul, Minn	52
La Crosse, Wis	56	Vicksburg, Miss	91
Leavenworth, Kas	62	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.65	Nashville, Tenn	0.10
Cairo, Ill	5.03	New Orleans	13.03
Cincinnati, O	4.06	Omaha, Neb	4.11
Davenport, Ia	3.00	Pittsburgh, Pa	1.10
Keokuk, Iowa	3.00	Shreveport, La	1.01
La Crosse, Wis	1.07	St. Louis, Mo	—
Leavenworth, K	8.06	St. Paul, Minn	2.00
Louisville, Ky	4.10	Vicksburg, Miss	3.00
Memphis, Tenn	2.04	Yankton	—

Le fleuve a baissé 1.674 pieds en 24 heures.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Vincent Riccio à Mlle Marie Sivori.
John J. Scott à Mlle Sophie H. Schetick.
Jos. Kennedy à Mlle Della Ferrin.
William J. Johnson à Mlle Mary Bagg.
John J. Ryan à Mlle Mary O. Waterman.
Sylvain Mamiel à Mlle Mary Deshauer.

Naissances.

Mme Jean Dubos, un garçon, 23 sept.
Mme Octave D. Morand, un garçon, 27 juillet.
Mme Robert M. Hahn, un garçon, 2 sept.
Mme Gerard Harpolph, une fille, 21 sept.
Mme V. C. Tremoulet, une fille, 6 sept.
Mme John Spansel, Jr., un garçon, 6 août.
Mme E. F. Clark, un garçon, 19 sept.
Mme J. A. Coulon, une fille, 20 sept.
Mme Henry Schuler, une fille, 21 juillet.
Mme James McQuerby, une fille, 4 sept.
Mme Antonio Meyers, une fille, 20 août.
Mme Manuel Vinate, un garçon, 11 août.
Mme Adam Kessler, un garçon, 19 sept.
Mme Charles Mackie, un garçon, 30 sept.

Décès.

Angelique Calias, 5 ans, Avenue Carrollton.
Maria Adopold, 55 ans, Columbus et Villere.
Andrew Van Rose, 19 ans, 220 Commune.
Susanna Quinn, 30 mois, 1123 Constance.
Mary Patrick Thomas Wild, 38 ans, 229 Perdido.
Catharine A. Cummings, 4 mois, 456 Constance.
Dame Elisabeth Nouvielle, 28 ans, Broad et Toulouse.
James Taylor, 14 jours, Toledano, près St Denis.
Urban J. Soulard, 3 mois, Bagnigge et Toulouse.
André Jerdonnet, 6 jours, 481 Bruxelles.
Alfred Dexter, 21 mois, Alger.
Ephraim Morris, 50 ans, Esparan et Dauphine.
Norbert Vedder, 28 ans, Camp et Sud.
Gustave A. Joseph, 2 ans, St Claude, entre Congress et Independence.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

John M. Rogers, St Mary, Pa; A. H. Platt, New York; W. S. Milian, Bethlehem, Ala; Rev. Thos. Ward, Nashville, Tenn; Rate St-Louis; W. D. Jerkins, Miss; B. J. Brooks, Hog point, La; Mrs. Peacock, Edward Peacock, Dr. Thimble, Miss Peacock, Miss Sarah Stewart, Ocean Pelicians; J. H. Gardner, Florida; A. Spence et femme, San Antonio, Tex; L. S. Horn, Dr. Greve, Tamaulipas, Mexico; Thos. Morgan City; H. C. Rogers, Miss; J. Mackey, Jacksonville, Fla; S. M. Robertson, femme et enfant, Bluff Ridge; Mrs. McDonell, Georgetown, La; Miss B. McDonell, Gabriel, Tex; Jas. Potter, San Antonio, Tex; J. F. Milburn, Miss; Jas. Macquet, Chicago; W. Richmond, Ky; Geo. A. Dancy.

Cour criminelle de district.—

A la section B, (juge Luzenberg)—Andrew Nutschler, Christian G. Nuesigler, Anthony Duvio, Wm. Woods, Charles St-Amand, Joseph Philips, Ferdinand Fuller, Philippe Durnier, B. H. Longmire sont accusés de vols de fait.

Wallace Lacoste, coupable de vols de fait sur l'officier de police Malloy, a été condamné à $25 d'amende.

Edward Jackson, c. convaincu d'avoir blessé James A. Marshall, c. a été condamné à six mois de prison de paroisse.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Garrison Dunn, c. accusé d'avoir blessé Amélia Morris, c. Dunn vient d'être condamné à un an de prison, pour vol.

Cour du recorder Ford.—Mike McGill, Jane Wilson, Marie Burns, John Lyell, convaincus d'ivresse et de bris de paix; Mme Nelson, d'ivresse, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Lydia Cook, accusée du vols de fait, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Cour du recorder Davey—Isabella Wilkinson et Lucie Bailey, accusées de blessures, ont dû donner un cautionnement de $500 en attendant l'instruction.

Calvin Jackson, convaincu de bataille et de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Stock Exchange.—Le Stock Exchange de la Nouvelle-Orléans vient de transporter le lieu de ses réunions au No 29 rue Carondelet, en face du local qu'il occupait jusqu'à ce moment. Il est rare le Stock Exchange a été fondé en 1875; il compte aujourd'hui 70 membres.

Trains d'excursion.—Le train d'excursion du mercredi, vient d'être discontinué. Il paraîtra comme de coutume, jusqu'à nouvel ordre, un train d'excursion le dimanche.

Le premier de l'an, chez les israélites.—Hier matin, les israélites synagogues de la rue Carondelet fêtaient l'israélites, qui étaient venus y fêter l'ouverture de leur nouvelle année.

Au temple Sinai, rue Carondelet, dirige les cérémonies, un double chœur, sous la conduite du professeur Shaffhir a exécuté d'admirables morceaux.

Nous pouvons en dire autant de la synagogue Touro, dont le chœur est sous la direction du Rév. Lembit, aussi bon musicien qu'éloquent prédicateur.

On a beaucoup admiré les voix de Mmes J. Schwartz et Witham, de Mlles Heimich et Kramer, ainsi que de M. Rosal, "la plus belle basse chantante qu'il y ait en ville." Il y a là, d'ailleurs, un remarquable organiste, M. Kitenger.

Le midi à l'heure, le rue Carondelet était littralement encombrée d'israélites qui sortaient de leurs temples et rentraient chez eux. Chez eux, disons-nous, et non dans leurs magasins de commerce, car tous leurs magasins étaient fermés.

Il y a deux grandes fêtes qu'observent rigoureusement les Juifs; c'est le premier de l'an, et le jour de prières et de jeûne, qui tombe cette année, le 11 octobre.

Paragraphes.—Il a été encaissé, en septembre, à la sous trésorerie fédérale de la Nouvelle Orléans, $149,336 84 dont $86,282 00, en billets, $3,832 00, en or, $788 84, en argent, $52,000 en certificats de dépôts d'argent, $5000 en argent ont été expédiées, de l'hôtel de monnaie, pour les campagnes.

—A la cour civile de district, la succession de Catherine Wolf, veuve de Charles T. Visscello, neveu de Mgr M. Elmore, veuve de John Harney, sont ouvertes.

—Un chien qui avait mordu un petit garçon du nom de Thomas Doody, a été tué, par la police, dans la rue Franklin, près Lafayette.

—Un feu s'est déclaré dans un tas de foin, à la résidence du Dr Watkins, coin des rues Pelite et Dauphine. Les dommages ont été évalués par le "Halloock" de la rue Prida. Les dégâts n'excèdent pas $50.

—George Pope, petit garçon, se jouait dans la rue Adèle, entre Rousseau et Fulton, a été blessé à l'œil droit, par Susan Dalack, petite fille, qui lui a lancé une boite en ferblanc à la tête.

—Sidney Briscoe, c. prévenu d'avoir commis un vol dans la paroisse Jefferson, a été écroué à la station d'Alger.

—Hier, à une heure de l'après-midi, Paul Vandergo, c. employé à la raffinerie de cristaux rue Domain et Water, s'est amusé à monter sur le toit de la bâtisse en passant par une cheminée en fer; arrivé à une hauteur de quatre-vingt dix pieds, il est tombé et s'est blessé au dos et à la tête. On l'a transporté aussitôt à l'hôpital, où il est mort quelques heures après.

—Jacob Christopher, âgé de soixante-douze ans, a été transporté à l'hôpital, à la suite d'ecchymoses reçues dans la bagarre à la Grande Ile.

Les communications suivantes, reçues à la mairie dans la dernière huitaine, ont été soumises à la considération de l'assemblée:

Exposé hebdomadaire de la situation financière de la ville à la date du 1er octobre.

Lettres de MM. H. Hopkins et H. Reggio relatives à des impôts exagérés pesant sur leurs propriétés immobilières.

Communication du Maire informant le Conseil de la nomination du sieur Bourano Weeks en qualité de commis-aspirant d'une salle de police.

Mémoire d'un grand nombre de citoyens domiciliés dans les deuxième et troisième districts, combattant l'octroi du droit de passage à la compagnie du chemin de fer dite: "Mississippi Valley" dans les rues Galvez, Johnson et les rues qui leur sont parallèles.

Le Commissaire des Travaux publics et le voyer de la ville ont écrit au Conseil lui demandant de recourir aux moyens propres pour obtenir de la compagnie du chemin de fer du Pacifique l'exécution de son contrat quant au pavage des rues Terpsichore et Pilié. La commissaire et le voyer ont fait auprès du président de la compagnie, M. E. B. Wheelock, une démarche à cet effet qui est restée stérile.

Le Comité de l'Ordre public sera chargé de consacrer à la question la considération voulue.

Ce comité a fait un rapport repoussant l'ordonnance qui pourvoit à la vente aux enchères publiques des licences arriérées. Il désire éviter bien des ennuis aux contribuables. Il fait un second rapport semblant favorablement l'ordonnance qui refuse aux employés de l'administration la faculté de négocier les mandats qui leur sont donnés en paiement de leurs traitements, à la condition que l'ordonnance ne soit pas mise en vigueur avant le 1er janvier prochain.

Le même comité ne reconnaît pas au Conseil le droit de réduire les assessements; mais il lui reconnaît celui de réduire ou de canceler les comptes de taxes. Il renvoit à l'assemblée le mémoire des citoyens du 5ème district ayant trait à la perception des taxes, sans se prononcer en faveur ou contre, parce que l'avocat de la ville a été saisi de la question.

M. Burthe a soumis un rapport de minorité sous la forme d'une ordonnance qui autorise les employés de la ville à disposer de leurs immeubles selon leur désir.

Le comité de police favorise l'ordonnance relative à la vente des drogues contenant des poisons.

Le comité des ponts et chaussées appuie la pétition des citoyens demandant que la compagnie du chemin de fer "Louisville and Nashville" soit mise en demeure de payer, sur une largeur de trente pieds, cette partie de la levée comprise entre les rues Douane et Canal.

L'ordonnance relative à l'exposition industrielle dans le "Upper City Park" a été rendue par le comité des améliorations publiques, qui avait été chargé d'en étudier le *pro* et le *con*.

M. Grady a demandé la commission de l'ordonnance à la considération des Comités de Finance, de l'Ordre public et des Améliorations publiques.

M. Butler a dit que toute la responsabilité pécuniaire de cette gigantesque entreprise retombait uniquement sur les directeurs de l'Exposition.

M. Grady croit sage de soumettre l'ordonnance aux comités plus haut nommés, bien que le comité des améliorations ne lui soit pas hostile.

M. Logan rappelle à ses collègues leur promesse à toute manifestation de ne jamais endetter la ville. Il est de ceux qui désirent offrir aux directeurs de l'Exposition l'usage du parc, mais il combattra toute mesure tendant à la création d'une dette publique.

M. Butler dit que la ville ne sera appelée à faire ses versements annuels de $100,000 que lorsque les fonds de réserve le lui permettra.

M. Burthe dit que ce parc a coûté à la ville des sommes folles et que jamais il ne lui a été d'aucune utilité. Aujourd'hui l'occasion se présente d'y tenir une exposition dans l'intérêt du public, et pour ce faire, il faudra que la ville dépense $10,000 annuellement qu'elle prendra de son fonds de réserve.

M. Bonnera a conclu à s'élever à $132,000 d'intérêt s'ajoute au capital.

M. Kaiser dit que les très-sérieux dépenses faites dans l'ouverture et finition et il ajoute qu'il n'est pas de Etats-Unis qui ne serait heureuse de se livrer à de plus fortes dépenses pour une l'Exposition sit bien chez elle.

M. Ryan ne s'oppose pas à l'allocation de $100,000 en faveur de l'Exposition, si une allocation de $10,000 est faite pour l'ouverture des hydrants publics aux heures les plus chaudes du jour, et pour l'eau gratuite, pendant la sécheresse prolongée.

"A son avis il y a nombre de mesures dont l'adoption ne sera pas possible tant que la ville éprouvera des embarras financiers. M. Ryan est sincère dans ses efforts de conciliation, mais il ne croit pas la Louisiane à Carrollton, dans le cas où le terrain neutre serait déclaré ne pas appartenir à la ville.

L'ordonnance ainsi modifiée a été adoptée, MM. Dowly, Fitzpatrick, Graner, Heuchert, McGeehan et Toony lui refusant leurs votes.

La pétition dont nous parlons plus haut et sur laquelle le Conseil aura à se prononcer sous peu, porte les signatures de citoyens bien connus: MM. Pierre Lanaux, A. Bonneval, J. L. Barker, B. F. Chambers, J. N. Charbonnet, J. G. Doveteux, Victor Delonschneider, Jas. D. Edwards, Henri Forschler, Paul Gelpi, E. D. Lelleton, P. H. Legendre et J. M. Soixas.

Les pétitionnaires signalent à l'attention de nos édiles l'inanité des objections soulevées par MM. Grant et McConnico en réponse à une première pétition protestant contre l'octroi du droit de passage au chemin de fer de la Vallée du Mississippi dans les rues Johnson, Galvez et les rues qui leur sont parallèles.

Le terminus du chemin de fer dit "Holt Road" étant rue St-Joseph, les auteurs de la pétition croient leur opposition des mieux fondées. Ils affirment que si le nouveau chemin de fer avait beaucoup de frais à transporter, comme on le prévoit, les rues où serait posée la voie ferrée deviendraient, nécessairement désertes, et celles que compteraient la voie — les plus belles du deuxième et du troisième district, Esplanade, Dumaine, Bienville — seraient abîmées.

Donner à une corporation des pouvoirs aussi arbitraires, aussi absolus que ceux sollicités par la compagnie de chemin de fer de la Vallée du Mississippi, serait méconnaître toute justice, toute équité; serait léser un grand nombre de citoyens dans leurs droits les plus sacrés; aussi disent-ils en appeler aux tribunaux qu'ils le feront pour conjurer le danger d'une dépréciation qui menace leurs propriétés.

La pétition cite la rue Esplanade comme une des plus belles de la ville; la rue principale qui conduit au champ de course et par laquelle les véhicules circulent généralement; donc, le passage du convoi de marchandises mettrait en danger la vie de bien des

MM. Grant et McConnico disent avec raison qu'il n'est pas de rues qui leur conviennent mieux que celles désignées; mais que le droit de passage entraîne avec lui des priviléges indispensables, entr'autres celui de changer le niveau de la rue. La rue Galvez est une des plus élevées de la ville, et la compagnie n'aurait qu'à y poser ses bois de traverse et ses rails. Les pétitionnaires ne se déclarent pas hostiles à ce projet de chemin de fer; ils forment même des vœux pour sa réussite, mais à la condition qu'il ne soit préjudiciable à personne, qu'il ne porte atteinte aux intérêts d'aucun citoyen.

Annexé à la pétition est un tracé prouvant très clairement que la voie ferrée telle que la veut poser la compagnie, passera sur 4 canaux, traversera 22 rues sur une étendue de 5 ½ milles, tandis que si la voie passait dans la banlieue le parcours serait écourté d'un mille.

Dans le cas où leur cause ne serait pas gagnée avec des considérations aussi prépondérantes que celles qu'ils ont fait valoir, les signataires de la pétition en invoquent d'autres, et terminent en prédisant que le jour n'est pas éloigné où les chemins de fer à vapeur allonneront nos plus grandes avenues, s'il est ajouté foi à leurs menaces de réduire à néant le commerce de la Nouvelle-Orléans, dans le cas où on leur refuserait les concessions demandées.

La pétition subira sa lecture finale la semaine prochaine, et le Conseil en disposera.

Incendie.—Hier soir, à minuit, un incendie a éclaté dans une maison basse, en bois, rue Prieur, près Poydras. En moins de temps qu'il ne le faut pour l'écrire la bâtisse et celle du coin étaient consumées avant que l'alarme ne fût donnée.

Les pompes sont arrivées immédiatement sur les lieux, mais elles se sont trouvées dans l'impossibilité de fonctionner à cause du manque d'eau. Ce n'est qu'après que l'alarme générale eut été sonnée et que les autres pompes eurent répondu qu'on a pu réussir à se rendre maître des flammes, mais pas avant que sept maisons eussent été détruites.

Une maison à double corps de logis appartenant à M. Denler et occupée par Wm. Jones et Mme Jackson, rue Poydras, a été fortement endommagée; celle No. 169 de la rue Lafayette, propriété de John Tierny et habitée par Mme Miller, vieille femme de couleur, a été également endommagée.

Vu l'heure avancée (2 heures du matin) à laquelle nous revoyons du feu, il nous est impossible de rentrer dans tous les détails; nous ne pouvons que donner la liste des propriétés brûlées.

Une maison basse, en bois, rue Prieur, près Poydras, appartenant à Mme Weisler et occupée par M. Sullivan.

Une maison attenante, propriété de Mme Kedingle et occupée par Mme Dragson.

Une autre au coin des rues Prieur et Lafayette, appartenant à M. Kidingle et habitée par M. Keenan.

L'épicerie de Mme Weisler à Rencognure des rues Prieur et Poydras; la boulangerie attenante appartenant à C. Sternel.

Une maison basse propriété de V. Fabre occupée par Fritz Pickler.

Une autre maison appartenant à M. O'Neil et habitée par M. Higgins.

Presque toutes ces bâtisses sont assurées. La perte s'élève à $10,000.

Quand le gouvernement des Etats-Unis songea à renvoyer toutes les tribus indiennes dans leurs réserves, un grand nombre de ces indiens se retirèrent, en toute hâte, dans les marécages de la Floride, et l'on croit qu'ils y existent encore, au nombre de 700 ou 800. Il n'en figure que 80 sur les rôles du recensement. Ce sont ces 80 indiens qui sortent de leur désert pour faire le commerce au nom de leurs compagnons. Les marécages contiennent de magnifiques chasses. Un certain nombre de noirs, de 30 à 40, appartiennent à ces indiens; ils parlent leur langue, et en portent le costume des femmes, dont, au reste, ils ont l'ouvrage. Ce sont, évidemment, d'anciens esclaves qui se sont échappés, pendant la guerre civile, et sont restés en cachetage parmi les indiens.

Un seul missionnaire se hasarda, un jour, à porter dans ces parages la proclamation d'émancipation de Lincoln; il n'eut que le temps de se retirer en toute hâte.

Il y a quelques mois, le chef Tiger Tail, voulant se débarrasser d'un nègre dont il était mécontent, vint l'offrir en vente, au Fort Myers. Quand on lui apprit que les noirs étaient émancipés, il poussa l'exclamation: "Le nègre du blanc peut devenir juge, mais celui de l'indien, jamais." Sur ce, il saisit son fusil, qu'il coucha en joue, le poussa dans son canot et rentra avec lui dans son désert.

Les Seminoles ne voulant pas que l'on pénètre dans cette région inconnue. En voici une preuve: Le colonel Hendry avait élevé un petit indien, à condition qu'il resterait six mois avec lui, six mois avec les gens de sa tribu; les indiens s'y opposèrent, craignant que l'enfant ne servît de guide aux blancs pour les aider à pénétrer chez eux.

L'ancienne fabrique de Salem, Illinois à deux milles du sud de Petersburg, a été incendiée hier; tout y a été consumé.

Cette ancienne fabrique a un grand intérêt historique. C'était là qu'Abraham Lincoln tenait le magasin dont ont tant parlé les écrivains, et où se réunissaient les vieux citoyens du comté de Mangard. Le magasin appartenait d'abord à l'honorable Wm. A. Greene, qui, plus tard, prit M. Lincoln comme associé. Dans la suite, il fut connu comme le magasin Greene et Lincoln. Tous les deux y débitaient des liqueurs, de l'épicerie, du whisky et une foule d'autres marchandises.

C'était une sorte de bazar. Le magasin a toujours, depuis, attiré l'attention des visiteurs, à Petersburg. Les peintres ont reproduit souvent le site où il se trouve.

Il y a environ six semaines, mourait à Erie, Pennsylvanie, une vieille réclusa du nom de Margaret Gaunt, dont la vie a été, jusqu'à ces derniers temps, un mystère. Pendant plus de 20 ans, elle a vécu dans une petite hutte, éloignée des autres habitations.

Durant tout ce temps, personne n'a jamais pu savoir qu'elle était, ni d'où elle venait. Quelques heures avant sa mort, elle confia une liasse de papiers à un voisin, le priant de les porter et de les remettre à M. E. C. Gaunt, qui arrivait bientôt d'Angleterre, pour les prendre.

M. Gaunt est arrivé il y a quelques jours; et, à sa grande surprise, il a trouvé dans le paquet des documents qui avaient disparu et que cherchait vainement la famille Gaunt, depuis 150 ans. Il s'agit dans ces papiers d'une réclamation fort importante contre le gouvernement anglais. Voici le fait: La femme qui vient de mourir en Pensylvanie, descend directement, au sixième degré, de Mme Elisabeth Gaunt, brûlée vive en Angleterre, par arrêt du trop fameux Jeffries qui comme magistrat, a laissé un nom exécré, une mémoire infâme. Le crime de Mme E. Gaunt était d'avoir donné asile à Robert Burton, conspirateur du temps de Jacques II.

On reconnaissait que la malheureuse avait nourri et soigné le conspirateur sans savoir qui il était. Le roi Jacques n'en avait pas moins refusé d'écouter toutes les suppliques qui lui avaient été adressées à son sujet.

Condamnée à périr dans les flammes, elle fut, en effet, brûlée vive, à Tyburn. C'est la dernière femme qui, en Angleterre, a subi cet épouvantable supplice pour causes politiques. Sa mort avait causé tant d'horreur, que Macaulay en fait une mention spéciale dans son histoire. Il ajoute que William Penn, le célèbre fondateur de la Pensylvanie, avait assisté au supplice.

Guillaume III avait promis, plus tard, d'indemniser la famille victime de ce meurtre judiciaire, mais il mourut sans avoir accompli sa promesse.

La réclamation fut renouvelée sous le règne d'Anne et de George Ier, mais on ne put mettre la main sur les lettres de James Jeffries, de Guillaume Ier et autres. La réclamation fut donc rejetée.

Or, les lettres se trouvaient dans les documents laissés à M. Gaunt par la malheureuse qui vient de mourir.

M. Gaunt croit qu'il peut tirer du gouvernement anglais une somme de 100,000,000 de livres sterling.

Il est reparti, en toute hâte, pour l'Europe, porteur des documents qui doivent être pour lui une source de fortune.

De 1860 à 1876, il n'y a eu que deux années où la balance du commerce avec l'Europe n'eût pas été contre les Etats-Unis. Dans cette période, l'Union a perdu la somme énorme de $1,174,618,567. Mais quand, à la fin de cette période, la balance a pencié de notre côté, nous avons vite recouvré ces pertes. De 1876 à 1881, nous avons reçu, de l'Europe, $1,180,698,705, et depuis 1881, nous avons conservé à peu près le même supériorité.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

Les adieux du Roi Alphonse.

Paris, 1er oct—Le roi Alphonse, en refusant l'invitation du président Grévy, qui lui demandait de prolonger son séjour à Paris, a dit que les regrets de M. Grévy relativement aux insultes dont il avait été l'objet par le peuple, pourrait lui faire oublier l'amertume de son entrée à Paris; mais que l'Espagne ne saurait oublier d'autres, et terminent en prédisant que le jour n'est pas éloigné où les chemins de fer à vapeur allonneront nos plus grandes avenues, s'il est ajouté foi à leurs menaces de réduire à néant le commerce de la Nouvelle-Orléans, dans le cas où on leur refuserait les concessions demandées.

La pétition subira sa lecture finale la semaine prochaine, et le Conseil en disposera.

Incendie.—Hier soir, à minuit, un incendie a éclaté dans une maison basse, en bois, rue Prieur, près Poydras. En moins de temps qu'il ne le faut pour l'écrire la bâtisse et celle du coin étaient consumées avant que l'alarme ne fût donnée.

Les pompes sont arrivées immédiatement sur les lieux, mais elles se sont trouvées dans l'impossibilité de fonctionner à cause du manque d'eau. Ce n'est qu'après que l'alarme générale eut été sonnée et que les autres pompes eurent répondu qu'on a pu réussir à se rendre maître des flammes, mais pas avant que sept maisons eussent été détruites.

Une maison à double corps de logis appartenant à M. Denler et occupée par Wm. Jones et Mme Jackson, rue Poydras, a été fortement endommagée; celle No. 169 de la rue Lafayette, propriété de John Tierny et habitée par Mme Miller, vieille femme de couleur, a été également endommagée.

Vu l'heure avancée (2 heures du matin) à laquelle nous revoyons du feu, il nous est impossible de rentrer dans tous les détails; nous ne pouvons que donner la liste des propriétés brûlées.

Une maison basse, en bois, rue Prieur, près Poydras, appartenant à Mme Weisler et occupée par M. Sullivan.

Une maison attenante, propriété de Mme Kedingle et occupée par Mme Dragson.

Une autre au coin des rues Prieur et Lafayette, appartenant à M. Kidingle et habitée par M. Keenan.

L'épicerie de Mme Weisler à Rencognure des rues Prieur et Poydras; la boulangerie attenante appartenant à C. Sternel.

Une maison basse propriété de V. Fabre occupée par Fritz Pickler.

Une autre maison appartenant à M. O'Neil et habitée par M. Higgins.

Presque toutes ces bâtisses sont assurées. La perte s'élève à $10,000.

Quand le gouvernement des Etats-Unis songea à renvoyer toutes les tribus indiennes dans leurs réserves, un grand nombre de ces indiens se retirèrent, en toute hâte, dans les marécages de la Floride, et l'on croit qu'ils y existent encore, au nombre de 700 ou 800. Il n'en figure que 80 sur les rôles du recensement. Ce sont ces 80 indiens qui sortent de leur désert pour faire le commerce au nom de leurs compagnons. Les marécages contiennent de magnifiques chasses. Un certain nombre de noirs, de 30 à 40, appartiennent à ces indiens; ils parlent leur langue, et en portent le costume des femmes, dont, au reste, ils ont l'ouvrage. Ce sont, évidemment, d'anciens esclaves qui se sont échappés, pendant la guerre civile, et sont restés en cachetage parmi les indiens.

Un seul missionnaire se hasarda, un jour, à porter dans ces parages la proclamation d'émancipation de Lincoln; il n'eut que le temps de se retirer en toute hâte.

Il y a quelques mois, le chef Tiger Tail, voulant se débarrasser d'un nègre dont il était mécontent, vint l'offrir en vente, au Fort Myers. Quand on lui apprit que les noirs étaient émancipés, il poussa l'exclamation: "Le nègre du blanc peut devenir juge, mais celui de l'indien, jamais." Sur ce, il saisit son fusil, qu'il coucha en joue, le poussa dans son canot et rentra avec lui dans son désert.

Les Seminoles ne voulant pas que l'on pénètre dans cette région inconnue. En voici une preuve: Le colonel Hendry avait élevé un petit indien, à condition qu'il resterait six mois avec lui, six mois avec les gens de sa tribu; les indiens s'y opposèrent, craignant que l'enfant ne servît de guide aux blancs pour les aider à pénétrer chez eux.

L'ancienne fabrique de Salem, Illinois à deux milles du sud de Petersburg, a été incendiée hier; tout y a été consumé.

Cette ancienne fabrique a un grand intérêt historique. C'était là qu'Abraham Lincoln tenait le magasin dont ont tant parlé les écrivains, et où se réunissaient les vieux citoyens du comté de Mangard. Le magasin appartenait d'abord à l'honorable Wm. A. Greene, qui, plus tard, prit M. Lincoln comme associé. Dans la suite, il fut connu comme le magasin Greene et Lincoln. Tous les deux y débitaient des liqueurs, de l'épicerie, du whisky et une foule d'autres marchandises.

C'était une sorte de bazar. Le magasin a toujours, depuis, attiré l'attention des visiteurs, à Petersburg. Les peintres ont reproduit souvent le site où il se trouve.

Il y a environ six semaines, mourait à Erie, Pennsylvanie, une vieille réclusa du nom de Margaret Gaunt, dont la vie a été, jusqu'à ces derniers temps, un mystère. Pendant plus de 20 ans, elle a vécu dans une petite hutte, éloignée des autres habitations.

Durant tout ce temps, personne n'a jamais pu savoir qu'elle était, ni d'où elle venait. Quelques heures avant sa mort, elle confia une liasse de papiers à un voisin, le priant de les porter et de les remettre à M. E. C. Gaunt, qui arrivait bientôt d'Angleterre, pour les prendre.

M. Gaunt est arrivé il y a quelques jours; et, à sa grande surprise, il a trouvé dans le paquet des documents qui avaient disparu et que cherchait vainement la famille Gaunt, depuis 150 ans. Il s'agit dans ces papiers d'une réclamation fort importante contre le gouvernement anglais. Voici le fait: La femme qui vient de mourir en Pensylvanie, descend directement, au sixième degré, de Mme Elisabeth Gaunt, brûlée vive en Angleterre, par arrêt du trop fameux Jeffries qui comme magistrat, a laissé un nom exécré, une mémoire infâme. Le crime de Mme E. Gaunt était d'avoir donné asile à Robert Burton, conspirateur du temps de Jacques II.

On reconnaissait que la malheureuse avait nourri et soigné le conspirateur sans savoir qui il était. Le roi Jacques n'en avait pas moins refusé d'écouter toutes les suppliques qui lui avaient été adressées à son sujet.

Condamnée à périr dans les flammes, elle fut, en effet, brûlée vive, à Tyburn. C'est la dernière femme qui, en Angleterre, a subi cet épouvantable supplice pour causes politiques. Sa mort avait causé tant d'horreur, que Macaulay en fait une mention spéciale dans son histoire. Il ajoute que William Penn, le célèbre fondateur de la Pensylvanie, avait assisté au supplice.

Guillaume III avait promis, plus tard, d'indemniser la famille victime de ce meurtre judiciaire, mais il mourut sans avoir accompli sa promesse.

La réclamation fut renouvelée sous le règne d'Anne et de George Ier, mais on ne put mettre la main sur les lettres de James Jeffries, de Guillaume Ier et autres. La réclamation fut donc rejetée.

Or, les lettres se trouvaient dans les documents laissés à M. Gaunt par la malheureuse qui vient de mourir.

M. Gaunt croit qu'il peut tirer du gouvernement anglais une somme de 100,000,000 de livres sterling.

Il est reparti, en toute hâte, pour l'Europe, porteur des documents qui doivent être pour lui une source de fortune.

De 1860 à 1876, il n'y a eu que deux années où la balance du commerce avec l'Europe n'eût pas été contre les Etats-Unis. Dans cette période, l'Union a perdu la somme énorme de $1,174,618,567. Mais quand, à la fin de cette période, la balance a penché de notre côté, nous avons vite recouvré ces pertes. De 1876 à 1881, nous avons reçu, de l'Europe, $1,180,698,705, et depuis 1881, nous avons conservé à peu près le même supériorité.

Opinion des journaux allemands.

Berlin, 2—Les journaux de cette ville considèrent les insultes faites au roi Alphonse à Paris, comme la défaite morale de la France. Aucune puissance, disent-ils, ne désirerait maintenant s'aller à elle. Les insultes prodiguées au roi d'Espagne étaient, dans leur opinion, dirigées plus directement contre l'Allemagne qui les considère comme des signes de faiblesse.

La Reine d'Espagne.

Madrid, 2 oct—La Reine d'Espagne s'y vivement ressenti l'outrage fait au roi. Elle se réjouit de ce qu'il ait conservé autant de calme et d'impassibilité au milieu de ces désordres de rues. Elle ira au devant de lui avec toute une suite.

L'armée du salut.

Genève, 2 oct.—La mise en liberté des membres de l'armée du salut est approuvée de tout le monde. Ils recommencent leur campagne à travers les rues; mais ils sont sûrs d'avance de rencontrer la fort peu de clémence. La population les considère comme des toqués inoffensifs.

Attentat à la vie du consul anglais.

Constantinople, 2—Il y a quelques jours on a fait feu sur le consul d'Angleterre à Sontari, lorsqu'il se trouvait à une partie de chasse. Le coupable a pris la fuite.

Arrivée d'artistes.

Londres, 2—L'Adriatic, arrivé aujourd'hui de Liverpool, a parmi ses passagers les artistes suivants appartenant à la troupe de M. Abbey: Mmes Fursch-Madier, soprano, et Zelia Trebelle, contralto.

La rébellion à Haïti.

Havane, 2—Une dépêche de Port-au-Prince rapporte que depuis que la rébellion a éclaté à Haïti, il y a en 800 maisons de brûlées.

WASHINGTON.

Le général Geo W. Getty.

Washington, 2 oct—Le général Geo. W. Getty, commandant l'école d'artillerie à la Forteresse Monroe, a été mis aujourd'hui sur la liste de retraite. Il sera pour successeur le Col. Jno. C. Tidball, de l'état major du général Sherman.

Une application a été faite au Département de la guerre pour quelques survivants de la brigade confédérée, réunis dans Norfolk, demandant qu'on leur permette de se servir de leurs anciens drapeaux de combat qui se trouvent actuellement au pouvoir du dit département. Ils désirent s'en servir à l'occasion d'une réunion qui aura lieu dans quelques semaines.

Il y a plusieurs centaines de drapeaux confédérés emmagasinés au Département de la Guerre.

L'adjudant-général Drum a dit que la demande doit être repoussée, que ni le Secrétaire de la guerre, ni le Président peuvent donner ou prêter ces drapeaux sans le consentement du Congrès.

L'ambassade Coréenne.

Washington, 2 oct—L'ambassade Coréenne a fait une visite officielle aujourd'hui aux Départements de la Guerre, de l'Etat et de la Marine. Tous les secrétaires des différents départements se trouvaient absents de la ville. L'ambassade a été reçue au Département d'Etat par les assistants-secrétaires Davis et Hunt et le commandant-en-chef Brown; au Département de la Marine par le secrétaire par intérim Nichols, le vice-amiral Shufeldt et les commodores Walker et English; au Département de la Guerre, par l'adjudant-général Drum.

Le chef de l'ambassade a profité de l'occasion pour remettre l'amiral Shufeldt, au nom du gouvernement coréen, de ses bons services en amenant les bonnes relations entre les Etats-Unis et la Corée. L'amiral Shufeldt a répondu qu'il espérait visiter de nouveau la Corée l'année prochaine.

Christine Nilsson.

New-York, 2—Christine Nilsson est de retour. Ses premières paroles à un reporter ont été: Me voici encore et jamais retour ne m'a plus rejouie. Je suppose que beaucoup prétendent aimer New-York, parce qu'ils diffèrent les New-Yorkais en parlant ainsi. Mais, si parmi ceux qui m'ont vue, il y a quelques reçu un accueil tel, si cordial que New-York figure pour moi parmi les villes très peu nombreuses dont je n'ai pas gardé le moindre souvenir désagréable.

Je l'ai revue avec bonheur ce matin, comme ma ville, et malgré le torrent de pluie qui m'a salué ma venue. Mme Nilsson parle avec beaucoup d'enthousiasme de ses rôles, et surtout de celui de Lucia, qu'elle a joué pour la 100ème fois, le